

Extrait du Registre des délibérations du  
Conseil de Communauté

Séance du 17 décembre 2020

Conseillers communautaires en exercice : 123

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 67, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 23h16

Étaient présents à la CCI (avec vote électronique): Besançon : Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, M. Sébastien COUDRY, M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, M. Pierre-Charles HENRY, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Aurélien LAROPPE, M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, Mme Laurence MULOT, M. Thierry PETAMENT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET (jusqu'au rapport n°14), Mme Anne VIGNOT, Mme Marie ZEHAF, Bonnay : M. Gilles ORY Boussières : Mme Hélène ASTRIC ANSART Busy : M. Philippe SIMONIN Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Chalèze : M. René BLAISON Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Chaucenne : Mme Valérie DRUGE (jusqu'au rapport n°12) Chemaudin et Vaux : M. Gilbert GAVIGNET Chevroz : M. Franck BERNARD (à partir du rapport n°3) Deluz : M. Fabrice TAILLARD Devecey : M. Michel JASSEY Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN François : M. Emile BOURGEOIS Geneuille : M. Patrick OUDOT Grandfontaine : M. Henri BERMOND La Chevillotte : M. Roger BOROWIK Les Auxons : M. Serge RUTKOWSKI Mamirolle : M. Daniel HUOT Miserey-Salines : M. Marcel FELT Montfaucon : M. Pierre CONTOZ Morre : M. Jean-Michel CAYUELA (jusqu'au rapport n°12) Nancray : M. Vincent FIETIER Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Patrick AYACHE Pouilley-Français : M. Yves MAURICE Pugey : M. Frank LAIDIE Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Roset-Fluans : M. Jacques ADRIANSEN représenté par son suppléant M. Dominique LHOMME Saint-Vit : M. Pascal ROUTHIER Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Thise : M. Loïc ALLAIN Torpes : M. Denis JACQUIN Vaire : Mme Valérie MAILLARD (à partir du rapport n°7) Venise : M. Jean-Claude CONTINI Vorges-les-Pins : Mme Maryse VIPREY

Étaient présents en visio-conférence (avec vote électronique): Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU Besançon : M. Nicolas BODIN, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jamel-Eddine LOUHKIAR, Mme Karima ROCHDI, Byans-sur-Doubs : M. Didier PAINEAU (à partir du rapport n°9) Champagny : M. Olivier LEGAIN Cussey-sur-l'ognon : M. Jean-François MENESTRIER Fontain : Mme Martine DONEY Gennes : M. Jean SIMONDON (jusqu'au rapport n°21) Montferrand-le-Château : Mme Lucie BERNARD Osselle-Routelle : Mme Anne OLSZAK Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET (jusqu'au rapport n°9) Saint-Vit : Mme Anne BIHR Saône : M. Benoit VUILLEMIN Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Villars Saint-Georges : M. Damien LEGAIN

Étaient présents en visio-conférence (sans vote électronique): Besançon : Mme Anne BENEDETTO, Mme Pascale BILLEREY, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Benoit CYPRIANI, Mme Sadia GHARET, Mme Valérie HALLER, M. Damien HUGUET, Mme Marie LAMBERT, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Sylvie WANLIN Champoux : M. Romain VIENET Dannemarie-sur-Crête : Mme Martine LEOTARD Novillars : M. Bernard LOUIS Tallenay : M. Ludovic BARBAROSSA Velesmes-Essarts : M. Jean-Marc JOUFFROY

Étaient absents :

Amagney : M. Thomas JVAUX Audeux : Mme Françoise GALLIOU Besançon : M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Maxime PIGNARD, Mme Juliette SORLIN, Mme Christine WERTHE Beure : M. Philippe CHANEY Braillans : M. Alain BLESSEMAILLE Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON La Vèze : M. Jean-Pierre JANNIN Larnod : M. Hugues TRUDET Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Marchaux-Chaufontaine : M. Patrick CORNE Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Merey-Vieille : M. Philippe PERNOT Noironte : M. Claude MAIRE Palise : M. Daniel GAUTHEROT Rancenay : Mme Nadine DUSSAUCY Vieille : M. Franck RACLOT

Secrétaire de séance :

M. Yves MAURICE

Procurations de vote :

A. BENEDETTO à H. ALEM, K. BERTAGNOLI à E. AEBISCHER, P. BILLEREY à G. SPICHER, F. BRAUCHLI à F. BOUSSO, C. CAULET à M. ETEVENARD, A. CHASSAGNE à C. LIME, A. CHAUVET à E. LAFARGE, J. CHETTOUH à F. BAEHR, B. CYPRIANI à A. POULIN, L. GAGLILOLO à A. LAROPPE, S. GHARET à A. TERZO, V. HALLER à F. PRESSE, D. HUGUET à A. POULIN, M. LAMBERT à G. BAILLY, C. MICHEL à S. COUDRY, M. MICHEL à N. SOURISSEAU, M. PIGNARD à L. FAGAUT, JH. ROUX à Y. POUJET, J. SORLIN à A. GHEZALI, C. VARET à PC. HENRY (à partir du n°15) S. WANLIN à M. ZEHAF, C. WERTHE à L. MULOT, A. BLESSEMAILLE à J. KRIEGER, R. VIENET à L. ALLAIN, C. BOTTERON à M. FELT, M. LEOTARD à F. BAILLY, P. CORNE à F. TAILLARD, D. PARIS à G. GAVIGNET, P. PERNOT à M. JASSEY, B. LOUIS à F. TAILLARD, D. GAUTHEROT à L. MULOT, JM. BOUSSET à P. AYACHE (à partir du rapport n°10), N. DUSSAUCY à H. BERMOND, L. BARBAROSSA à Y. GUYEN, JM. JOUFFROY à Y. MAURICE, F. RACLOT à JC. CONTINI

Délibération n°2020/005459

Rapport n°13 - Ouverture anticipée des crédits d'investissement 2021

## Ouverture anticipée des crédits d'investissement 2021

**Rapporteur** : Gabriel BAULIEU, Vice-Président

**Commission** : Relations avec les communes et avec la population et moyens des services publics

### Résumé :

Dans l'attente du vote du Budget Primitif 2021, il est proposé, conformément à l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'ouverture anticipée de crédits d'investissement détaillée par chapitre, sur le Budget Principal et les Budgets annexes de Grand Besançon Métropole.

En investissement, il est possible d'engager, liquider et mandater dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021 sur les projets gérés en AP/CP et sur les restes à réaliser.

De plus, l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril en l'absence d'adoption du budget avant cette date, le Président peut, sur autorisation du Conseil de Communauté, engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. Les crédits correspondants sont alors inscrits au budget lors de son adoption.

En conséquence, il est proposé au Conseil de Communauté d'ouvrir, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021, des crédits d'investissement sur le Budget principal et sur l'ensemble des Budgets annexes, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2020.

### I. Budget principal

Il est proposé d'ouvrir des crédits d'investissement par anticipation, à hauteur de 19 874 229 € répartis comme suit :

	Chapitre	Budget 2020	Ouverture anticipée 2021
Budget PRINCIPAL	020	1 000 000,00 €	250 000,00 €
	10	500 000,00 €	125 000,00 €
	16*	92 676,16 €	23 169,00 €
	20	11 079 614,29 €	2 769 903,00 €
	204	15 111 505,69 €	3 777 876,00 €
	21	32 817 568,24 €	8 204 392,00 €
	23	14 905 919,16 €	3 726 479,00 €
	26	431 041,00 €	107 760,00 €
	27	996 441,50 €	249 110,00 €
	45 811	475 000,00 €	118 750,00 €
	45 812	415 000,00 €	103 750,00 €
	45 813	150 000,00 €	37 500,00 €
	45 814	800 000,00 €	200 000,00 €
	45 815	383 000,00 €	95 750,00 €
	45 816	8 413,00 €	2 103,00 €
	45 817	293 750,00 €	73 437,00 €
	45 818	37 000,00 €	9 250,00 €
		<b>79 496 929,04 €</b>	<b>19 874 229,00 €</b>

\* Hors emprunts

## II. Budget annexe Transports

Il est proposé d'ouvrir des crédits d'investissement par anticipation, à hauteur de 3 391 677 € répartis comme suit :

Budget TRANSPORTS	Chapitre	Budget 2020	Ouverture anticipée 2021
	020	866 448,19 €	216 612,00 €
20	1 746 577,27 €	436 644,00 €	
21	7 327 767,81 €	1 831 941,00 €	
23	3 585 923,35 €	896 480,00 €	
26	40 000,00 €	10 000,00 €	
	<b>13 566 716,62 €</b>	<b>3 391 677,00 €</b>	

## III. Budget annexe Déchets

Il est proposé d'ouvrir des crédits d'investissement par anticipation, à hauteur de 568 027 € répartis comme suit :

Budget DECHETS	020	1 000,00 €	250,00 €
	20	3 000,00 €	750,00 €
21	2 268 110,19 €	567 027,00 €	
	<b>2 272 110,19 €</b>	<b>568 027,00 €</b>	

## IV. Budget annexe CRR

Il est proposé d'ouvrir des crédits d'investissement par anticipation, à hauteur de 164 281 € répartis comme suit :

Budget CRR	Chapitre	Budget 2020	Ouverture anticipée 2021
	20	11 000,00 €	2 750,00 €
21	595 124,41 €	148 781,00 €	
45 811	51 000,00 €	12 750,00 €	
	<b>657 124,41 €</b>	<b>164 281,00 €</b>	

## V. Budget annexe ZA NORET

Il est proposé d'ouvrir des crédits d'investissement par anticipation, à hauteur de 7 474 € répartis comme suit :

Budget ZA NORET	Chapitre	Budget 2020	Ouverture anticipée 2021
	16 *	29 896,00 €	7 474,00 €
	<b>29 896,00 €</b>	<b>7 474,00 €</b>	

\* Hors emprunts

## VI. Budget annexe AIBO (Aire Industrielle de Besançon Ouest)

Il est proposé d'ouvrir des crédits d'investissement par anticipation, à hauteur 151 433 € répartis comme suit :

Budget AIBO	Chapitre	Budget 2020	Ouverture anticipée 2021
	16 *	605 732,00 €	151 433,00 €
	<b>605 732,00 €</b>	<b>151 433,00 €</b>	

\* Hors emprunts

### VII. Budget annexe Autres ZAE

Il est proposé d'ouvrir des crédits d'investissement par anticipation, à hauteur 51 254 € répartis comme suit :

Budget Autres ZAE	Chapitre	Budget 2020	Ouverture anticipée 2021
	16 *	205 016,00 €	51 254,00 €
<i>* Hors emprunts</i>		<b>205 016,00 €</b>	<b>51 254,00 €</b>

### VIII. Budget annexe Eau

Il est proposé d'ouvrir des crédits d'investissement par anticipation, à hauteur de 1 901 831 € répartis comme suit :

Budget EAU	Chapitre	Budget 2020	Ouverture anticipée 2021
	20	367 682,67 €	91 920,00 €
	21	5 335 201,43 €	1 333 800,00 €
	23	1 904 447,69 €	476 111,00 €
		<b>7 607 331,79 €</b>	<b>1 901 831,00 €</b>

### IX. Budget annexe Assainissement

Il est proposé d'ouvrir des crédits d'investissement par anticipation, à hauteur de 4 207 772 € répartis comme suit :

Budget ASSAINISSEMENT	Chapitre	Budget 2020	Ouverture anticipée 2021
	20	869 069,35 €	217 267,00 €
	21	6 159 322,86 €	1 539 830,00 €
	23	9 802 701,91 €	2 450 675,00 €
		<b>16 831 094,12 €</b>	<b>4 207 772,00 €</b>

### X. Budget annexe Chauffage Urbain

Il est proposé d'ouvrir des crédits d'investissement par anticipation, à hauteur de 1 072 105 € répartis comme suit :

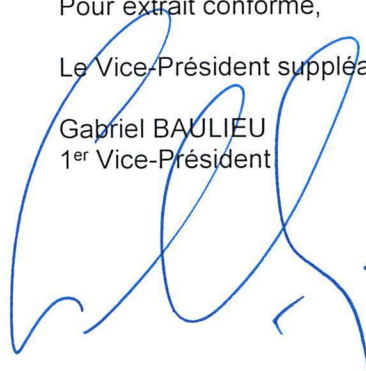
Budget CHAUFFAGE URBAIN	Chapitre	Budget 2020	Ouverture anticipée 2021
	20	70 000,00 €	17 500,00 €
	21	2 810,00 €	702,00 €
	23	4 215 612,53 €	1 053 903,00 €
		<b>4 288 422,53 €</b>	<b>1 072 105,00 €</b>

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur une ouverture anticipée des crédits d'investissement 2021 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2020, dans l'attente du vote du Budget Primitif 2021.

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU  
1<sup>er</sup> Vice-Président



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 111

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 4